

Mise en place d'un circuit de CSO sur le modèle du Grand National,
visant à mettre en valeur les « Grand Prix Amateur » dans notre région.



CRE BFC
COMITÉ RÉGIONAL D'ÉQUITATION
BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

**RÈGLEMENT Circuit Régional
CSO**

BOURGOGNE FRANCHE COMTÉ
Applicable durant le Circuit Régional 2024-2025

**RÉGION
BOURGOGNE
FRANCHE
COMTÉ**


Entre nous, c'est humain



Règlement du « Circuit BFC CSO » 2025

Parallèlement au Grand National de CSO organisé par la FFE à l'échelon national, le CRE BFC et sa commission de CSO, en partenariat avec des Organisateur de concours de l'ensemble de la grande région (sous réserve d'un nombre suffisant d'inscrits) organisent en 2025, pour les Amateurs, un circuit intitulé « Circuit Bourgogne Franche-Comté CSO » (CBFC).

1. Principe & Étapes

Comme le Grand National, le CBFC a pour objectif de valoriser les cavaliers regroupés en équipe, les chevaux, les propriétaires de chevaux.

Le CBFC se courra sur 3 indices : **Amateur Elite** (Grand Prix 125 ou 130) – **Amateur 1** (Grand Prix 115 ou 120) – **Amateur 2** (Grand Prix 105 ou 110). Pour la plupart, ces étapes permettront pour les cavaliers de BFC et dans le cadre des comptabilisations de points des Computer-List FFE, l'attribution d'un coefficient FFE octroyé sur les épreuves labellisées. **NB** : Sur les championnats régionaux, les étapes 1 de chaque catégorie seront supports et l'**Amateur 3** sera également labellisée Circuit.

Les participants sont des cavaliers de la région Bourgogne Franche Comté licenciés dans un club régional à J-1 de la clôture des engagements, exception faite pour les cavaliers licenciés à l'ACF ou la SHF à condition qu'ils soient domiciliés en Bourgogne Franche Comté.

Le Circuit Régional BFC CSO se déroulera sur **7** étapes. Les Championnats Régionaux Amateur font forcément partie du Circuit Régional mis en place (en étant finale ou non).

Voici les **7** dates sélectionnées pour le Circuit Régional BFC CSO **2025** :

ETAPE	DEBUT	FIN	ORGANISATEUR	DEP.
1	18/04/2025	20/04/2025	LES AMIS DU GALOPIN	Côte-d'Or
2	08/05/2025	11/05/2025	C E DE LA FORÊT DE CHAUX (CHPTS REGIONAUX)	Jura
3	13/06/2025	15/06/2025	A C DU PRIEURE DE BONVAUX	Côte-d'Or
4	15/08/2025	17/08/2025	MÂCON CHAINTRÉ ÉVÉNEMENT	Saône-et-Loire
5	05/09/2025	07/09/2025	RAHON SPORT EQUITATION	Jura
6	26/09/2025	28/09/2025	EQUIVALLÉE HARAS NATIONAL DE CLUNY	Saône-et-Loire
7	03/10/2025	05/10/2025	ASSO LES MAILLYS	Côte d'Or

2. « EQUIPE » : Constitution & Inscription

Une EQUIPE CBFC CSO est composée de 2 cavaliers licenciés Amateur dans la région BFC ou, pour les cavaliers dont la licence est prise par SHF ou ACF, dont le domicile inscrit sur la licence FFE se situe dans la région BFC. Ces équipiers courent sur le même indice, ou des indices différents, sur autant de chevaux que souhaité. Sauf cas exceptionnel validé par le CRE BFC et la commission CSO, la composition de l'équipe est immuable.

Un même cavalier Amateur peut concourir uniquement dans 1 EQUIPE.

3. Inscription

Les ÉQUIPES s'inscrivent auprès du CRE BFC en retournant par mail à sport@equitation-bfc.com le formulaire intitulé « **Bulletin d'inscription d'une Équipe Circuit BFC CSO 2025** ».

Une ÉQUIPE n'est réputée inscrite que lorsque l'ensemble des éléments demandés est validé et qu'une confirmation par mail a été envoyée par le CRE BFC au représentant de l'ÉQUIPE. Sous réserve des dispositions règlementaires. Une ÉQUIPE peut **s'inscrire** à n'importe quel moment de la saison **2025**, mais ses performances ne seront prises en compte qu'une fois son inscription enregistrée.

L'inscription d'une ÉQUIPE dans le Circuit BFC CSO vaut acceptation du présent règlement.

4. Engagement d'une ÉQUIPE dans UNE étape du CBFC CSO

Les cavaliers s'engagent dans les épreuves supports du CBFC CSO correspondant à leur niveau/indice par l'intermédiaire du système fédéral FFECOMPET. Seule une épreuve par concours et par indice porte la mention « **Cir.R = Circuit Régional** ». Donc, pour chaque concours étape du circuit, une épreuve Amateur 2, une épreuve Amateur 1, une épreuve Amateur Elite seront labellisés.

Il appartient aux cavaliers et aux ÉQUIPES de vérifier, avant la clôture des engagements, qu'ils remplissent les conditions règlementaires de qualification et qu'ils engagent dans les épreuves CBFC.

Attention !! Le CRE est conscient que certains concours se remplissent très rapidement et que certains équipiers pourraient se trouver dans une situation où ils n'arriveraient plus à engager avant la clôture compte-tenu des limitations d'épreuves. Dans les épreuves à nombre limité d'engagés, il appartient aux cavaliers d'engager en temps utile.

5. Attribution des points - Fonctionnement

A chaque étape, des points seront attribués aux ÉQUIPES en fonction du classement individuel des deux équipiers (la 1^{ère} ÉQUIPE est celle qui finit, par addition des classements individuels des équipiers, la mieux classée dans l'épreuve CBFC, et non forcément à la 1^{ère} place de l'épreuve, etc...). Si un équipier monte plus d'un cheval dans l'épreuve-étape CBFC, le meilleur classement sera retenu. En d'autres termes, c'est la meilleure performance de chaque équipier qui compte pour l'équipe. En cas d'égalité de classement pour 2 cavaliers de 2 ÉQUIPES distinctes, le classement dans l'indice supérieur prime.

Exemple :

Equipe **A** : a1 est 3^{ème} en Am 2 a2 est 4^{ème} en Am 1

Equipe **B** : b1 est 5^{ème} en Am 1 b2 est 6^{ème} en Am 1 et 12^{ème} en Am E (on retient sa 6^{ème} place)

Equipe **C** : c1 est 7^{ème} en Am 2 c2 est 3^{ème} en Am E

Le classement est le suivant :

Classement	Equipier	Points
1	c2	10
2	a1	9
3	a2	8
4	b1	7
5	b2	6
6	c1	5

Total de l'étape pour l'ÉQUIPE A : 17 points ; l'ÉQUIPE B : 13 points ; l'ÉQUIPE C : 15 points

Mise en place d'un circuit de CSO sur le modèle du Grand National, visant à mettre en valeur les « Grand Prix Amateur » dans notre région.

Tableau des points attribués à chaque performance d'une étape :

1 ^{ère} performance	10 points
2 ^{ème} performance	9 points
3 ^{ème} performance	8 points
4 ^{ème} performance	7 points
5 ^{ème} performance	6 points
6 ^{ème} performance	5 points
7 ^{ème} performance	4 points
8 ^{ème} performance	3 points
9 ^{ème} performance	2 points
10 ^{ème} performance et suivantes	1 point
Non partant	0 point

Si pour une raison exceptionnelle, une épreuve-étape support CBFC n'a pu se terminer pour l'ensemble des équipiers engagés (annulation de fin d'épreuve, autres raisons...), alors l'épreuve-étape pourra ne pas être incluse aux calculs finaux pour l'ensemble des équipiers.

Calcul des points d'étapes : Pour le CBFC CSO, seront comptabilisés, par addition, l'ensemble des **résultats de toutes les étapes**. En cas d'égalité de points pour départager les ex-aequo, le nombre de 1^{ère} places, puis de 2^e places puis de 3^e places obtenues par les ÉQUIPES sur les épreuves-étapes sera pris en compte.

Calcul final des points pour le Classement du Circuit Bourgogne Franche-Comté de CSO 2025 : Le total de points pour chaque EQUIPE se fera par addition des points obtenus sur toutes les étapes. L'ÉQUIPE qui remportera le CBFC CSO 2025 sera l'ÉQUIPE qui aura obtenu le maximum de points.

6. Remises des prix

Lors de chaque étape : Les remises de prix habituelles des épreuves supports auront lieu. Elles sont gérées par l'Organisateur du Concours-étape. N'ayant pas les moyens humains et financiers de dévouer une personne aux calculs des points sur chaque étape, l'attribution des points sera gérée par la commission de CSO la semaine suivant l'étape (dans la mesure du possible). Il n'y aura donc pas de remise de prix d'étape.

Remise des Prix finale du Circuit BFC CSO 2025 : La remise des prix du Circuit Régional BFC CSO aura lieu lors de la soirée des champions début 2026.

La Remise des prix sera organisée par le Comité Régional BFC, la commission de CSO et les partenaires du circuit. Des récompenses de valeur (lots notamment) seront remises aux **3** meilleures ÉQUIPES (*selon inscriptions*). Les modalités pratiques de cette Remise de Prix finale seront annoncées en temps utiles.

La **présence** des **ÉQUIPES récompensées** est **obligatoire** (au moins un des coéquipiers).

Mise en place d'un circuit de CSO sur le modèle du Grand National, visant à mettre en valeur les « Grand Prix Amateur » dans notre région.

7. Divers

Pour la promotion du Circuit Bourgogne Franche-Comté CSO **2025**, le fait de déclarer son inscription au titre d'ÉQUIPE autorise expressément le CRE BFC à fixer, reproduire, diffuser et exploiter l'image des cavaliers de ladite ÉQUIPE, en tout ou partie, en nombre illimité, à titre gracieux, dans le monde entier, en tous formats, sur tous supports connus actuels ou à venir, et par tous moyens actuels ou à venir, notamment sur tout site Internet en ligne. Cette autorisation est accordée pour la durée de la promotion du CBFC CSO et à compter des inscriptions auprès du CRE BFC.

Le CRE BFC se réserve le droit de modifier le présent règlement en cas de nécessité. En cas de litige, le CRE BFC sera seul habilité à juger en dernier ressort.

Contact :

Marion ELIX - Chargée de projets sport - CRE BFC : sport@equitation-bfc.com - 06 46 84 82 78

